

Le délai moyen de paiement dans le monde atteint un niveau record en 10 ans (66 jours en 2017)

- Le délai moyen de paiement des clients dans le monde ressort en hausse de +2 jours (66 jours) dans le monde à fin 2017. Dans un contexte macroéconomique et financier plus favorable, les entreprises font davantage confiance à leurs clients pour être payées en bonne et due forme.
- Le délai moyen de paiement des clients dans le monde devrait à nouveau croître en 2018 et atteindre 67 jours (+1 jour), eu égard aux actuelles perspectives économiques et financières qui sont de nature à maintenir cette dynamique de confiance.
- En 2017, l'allongement du délai moyen de paiement des clients apparaît quasi-général car il s'observe dans 2 secteurs sur 3 et dans 2 pays sur 3.
- Les secteurs de l'électronique, des biens d'équipement et de la construction affichent les délais moyens de paiement des clients les plus élevés en moyenne. A l'opposé du spectre se retrouvent les secteurs les plus proches du consommateur final.

PARIS – 3 MAI 2018 – [Euler Hermes](#) publie son étude annuelle sur le délai moyen de paiement des clients dans le monde (ou *DSO – Days Sales Outstanding*), basée sur un échantillon de 20 secteurs dans 36 pays. Selon le leader mondial de l'assurance-crédit, à l'échelle mondiale, le DSO moyen a atteint en 2017 son plus haut niveau depuis 2007, à 66 jours (+2 jours). La tendance devrait se confirmer en 2018, avec une augmentation du DSO de +1 jour (67 jours).

En 2017, l'allongement du DSO apparaît quasi-général car il s'observe dans 2 secteurs sur 3 et dans 2 pays sur 3. Les secteurs de l'électronique, des biens d'équipement et de la construction affichent les DSO les plus élevés en moyenne (tous au-delà de 85 jours). A l'opposé du spectre se retrouvent les secteurs les plus proches du consommateur final comme l'alimentaire, les transports ou les équipements ménagers.

La confiance plus forte que jamais

La crise économique et financière de 2007-2008 avait conduit les entreprises à surveiller de près, voire à accélérer le recouvrement de leurs créances, ce qui s'était traduit par une forte contraction du DSO moyen (-5 jours à 60 jours en 2008). Après 5 ans de stabilité à 64 jours, le DSO a atteint en 2017 un niveau record en 10 ans, à 66 jours. Par ailleurs, les écarts de DSO se sont accentués en 2017, puisqu'une entreprise sur quatre est payée par ses clients en moins de 31 jours, alors qu'une entreprise sur quatre doit attendre plus de 90 jours pour être payée.

L'allongement du DSO moyen à l'échelle mondiale reflète un relâchement des bonnes pratiques de paiement entre les entreprises dans un contexte macroéconomique et financier plus favorable, qui a permis un regain de confiance des acteurs économiques. En découle une moindre appréhension du risque de non-paiement de la part des entreprises, malgré la poussée des défaillances de grandes entreprises.

Euler Hermes prévoit une nouvelle hausse du DSO mondial de +1 jour en 2018 (67 jours).

Une tendance généralisée marquée par une forte augmentation en Chine

Derrière cette hausse généralisée du délai moyen de paiement des clients en 2017, 3 groupes de pays émergent :

- Les 7 pays les plus performants, enregistrant un DSO moyen inférieur ou égal à 51 jours sont la Nouvelle-Zélande, qui conserve sa 1^{ère} place (43 jours), les pays scandinaves (Danemark et Finlande), l'Autriche, la Suisse, les Etats-Unis et les Pays-Bas.
- Les 7 pays suivants se maintiennent également sous la moyenne mondiale en matière de DSO. Il s'agit de l'Allemagne (54 jours), le Canada (54 jours), le Brésil (62 jours), le Royaume-Uni (53 jours).

- Enfin, il reste un groupe de 12 pays dont le DSO moyen est supérieur à la moyenne mondiale. Parmi eux figurent la France (74 jours), l'Italie (83 jours) et la Chine, qui enregistrent le délai moyen de paiement le plus élevé du monde (92 jours).

En Chine, le DSO moyen a cru de +3 jours en 2017 alors qu'il était déjà particulièrement élevé en 2016. Il faut noter que le délai moyen de paiement des clients en Chine a augmenté dans 12 secteurs sur 18 en 2017. Dans ce pays, 25% des entreprises attendent 136 jours avant d'être payées.

Le DSO moyen plus élevé en B2B qu'en B2C

Quatre secteurs sortent particulièrement du lot : l'aéronautique (+4 jours en 2017, soit +12 jours depuis 2012), l'automobile (respectivement +3 jours), la construction (+3 jours) et l'électronique (+3 jours), qui est le secteur enregistrant le DSO moyen le plus élevé.

Le DSO est à nouveau bien plus élevé dans les activités B2B que B2C. Les délais de règlement client les plus longs s'observent d'abord dans les secteurs à long cycle de fabrication. A l'inverse, les secteurs plus proches du consommateur final sont payés sous de meilleurs délais. On pense notamment à l'alimentaire (46 jours en 2017), les transports (49 jours) et les équipements ménagers (49 jours).

Contacts media :

Euler Hermes France

Maxime Demory +33 (0)1 84 11 35 43
maxime.demory@eulerhermes.com

Footprint Consultants

Cécile Jacquet +33 (0)1 80 48 14 80
cjacquet@footprintconsultants.fr

Euler Hermes Group

Jean-Baptiste Mounier +33 (0)1 84 11 51 14
jean-baptiste.mounier@eulerhermes.com

Quentin Giudicelli +33 (0)1 80 48 14 80
qgiudicelli@footprintconsultants.fr

Euler Hermes est le leader mondial des solutions d'assurance-crédit et un spécialiste reconnu dans les domaines du recouvrement et de la caution. Avec plus de 100 années d'expérience, Euler Hermes offre une gamme complète de services pour la gestion du poste clients. Son réseau international de surveillance permet d'analyser la stabilité financière de PME et de grands groupes actifs dans des marchés représentant 92% du PNB global. Basée à Paris, la société est présente dans 52 pays avec plus de 6 050 employés. Membre du groupe Allianz, Euler Hermes est noté AA par Standard & Poor's. La société a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 2,6 milliards d'euros en 2017 et garantissait pour 894 milliards d'euros de transactions commerciales dans le monde fin 2017. Plus d'informations: www.eulerhermes.com, [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/eulerhermes) ou Twitter [@eulerhermesFR](https://twitter.com/eulerhermesFR).

Réserve : Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels. Une déclaration peut être de nature prospective ou le caractère prospectif peut résulter du contexte de la déclaration. De plus, les déclarations de caractère prospectif se caractérisent par l'emploi de termes comme "peut", "va", "devrait", "s'attend à", "projette", "envisage", "anticipe", "évalue", "estime", "prévoit", "potentiel" ou "continue", ou par l'emploi de termes similaires. Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines d'activités du groupe Euler Hermes et sur les principaux marchés où il intervient, (ii) des performances des marchés financiers, y compris des marchés émergents, de leur volatilité, de leur liquidité et des crises de crédit, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) du taux de conservation des affaires, (v) de l'importance des défauts de crédit, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements de législations et de réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenants dans les politiques des banques centrales et/ou des gouvernements étrangers, (xi) des effets des acquisitions et de leur intégration, (xii) des opérations de réorganisation et (xiii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit au plan local, régional, national et/ou mondial. Beaucoup de ces facteurs seraient d'autant plus susceptibles de survenir, éventuellement de manière accrue, en cas d'actions terroristes. La société n'est pas obligée de mettre à jour les informations prospectives contenues dans le présent document.